

COMMUNE DE PETITE-FORET
Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Conseil municipal du 7 février 2023

Délibération n° : 23-02-09

8.9 Culture

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC VALENCIENNES METROPOLE DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU FESTIVAL NORD DE RIRE ET DE LA PROGRAMMATION HORS LES MURS DU THEATRE D'ANZIN

L'an deux mil vingt-trois, le sept février à dix-huit heures trente, le Conseil municipal s'est réuni à la salle du Conseil (Jules Mousseron), en séance publique sous la présidence de Sandrine GOMBERT, Maire, en suite de la convocation en date du premier février dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 18

Rachid LAMRI - Christine LEONET - Arlette VANDEPOEL - Jean-Pierre POMMEROLE - Véronique JOLY – Robert VANOVERSCHELDE – Elisabeth SEREUSE - Didier DEMAREST - Gérard GAILLARD - Christian DURIEUX - Pascal CROMBE - Marie-Renée LOUVION - Abdel-Aziz AITLAMAALMAHMED - Christine HUET - Grégory SPYCHALA Dominique DAUCHY - Tiphonie OTLET

Étaient excusés

Isabelle DUFRENNE a donné pouvoir à Christine LEONET
Dominique CORREA a donné pouvoir à Grégory SPYCHALA
Dorothee MARTIN a donné pouvoir à Dominique DAUCHY

Étaient absents

François STASINSKI - Claudine GENARD - Sylvia PISANO - Léa DEQUAYE - Gérard QUINET - Claudine HERLIN

Nombre de suffrages exprimés : 21

Votes Pour : 21

Vote Contre : 0

Abstention : 0

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que dans le cadre des travaux de restauration du Théâtre d'Anzin qui contraignent à la fermeture du lieu au public de décembre 2020 jusqu'en 2027, la commune de Petite-Forêt - Espace Culturel Barbara a été sollicitée par Valenciennes Métropole -Théâtre d'Anzin- dans le cadre de l'organisation du Festival Nord de rire et de la programmation hors-les-murs du Théâtre d'Anzin.

CONSIDÉRANT que l'Espace Culturel Barbara de Petite-Forêt et le Théâtre d'Anzin – Valenciennes Métropole organisent au mois de mars, le festival Nord De Rire. Le festival vise à proposer une programmation humoristique qui s'attache à faire vivre la culture sur le territoire dans une démarche de proximité avec les habitants. L'édition 2023 aura lieu du 03 au 24 mars 2023.

CONSIDÉRANT que pour permettre l'organisation de ces événements, l'Espace Culturel Barbara de Petite-Forêt et le Théâtre d'Anzin de Valenciennes Métropole se sont associés afin de réunir les moyens nécessaires à leur mise en œuvre.

CONSIDÉRANT qu'un contrat de partenariat est proposé entre la Commune et Valenciennes Métropole pour fixer les modalités de partenariat autour du Festival Nord De Rire et les conditions d'accueil de la programmation hors les murs.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

Article 1^{er} : le contrat de partenariat ci-joint liant la Commune de Petite-Forêt - Espace Culturel Barbara et Valenciennes Métropole – Théâtre d'Anzin-.

Article 2 : d'autoriser Madame le Maire à signer ledit contrat de partenariat ainsi que tout document y afférent.

Ainsi fait et délibéré en séance,
Les jour, mois et an ci-dessus mentionnés
Pour extrait certifié conforme

Le Maire



Sandrine GOMBERT

Acte mis en ligne le :15 février 2023
Acte transmis au contrôle de légalité le : 10 février 2023

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services du contrôle de légalité, saisine possible par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Le Maire



Sandrine GOMBERT